



www.veytaux.ch
greffe@veytaux.ch
Tél. 021 966 05 55

Le Veytausien

Journal d'informations de la commune de Veytaux

Edition 5/2018

BILLET DE LA SYNDIQUE

Si le printemps pointe son nez, les débats au sein de la population ne manqueront pas dans les mois à venir...

La Municipalité a validé en début d'année une initiative lui demandant, en cas d'acceptation, de prendre langue avec la Municipalité de Montreux en vue de l'établissement d'une convention de fusion.

Ouvrir le processus démocratique ne veut pas dire la mort de Veytaux. L'initiative en cours de récolte de signatures permettra à la Municipalité d'être à l'écoute de sa population. Devra-t-elle prendre langue avec sa grande voisine

ou devra-t-elle chercher des solutions pour que notre Commune reste indépendante ? Là est le défi. De toute façon, les deux options seront intéressantes et passionnantes à vivre... Ce n'est donc pas dans ce message que vous trouverez de quoi vous orienter car la parole et la décision vous reviendront.

Quant à l'animation, je tiens à vous encourager à bloquer dans vos agendas les dates des 22 et 23 juin prochains : Veytaux à ces dates sera en fête. Et comme à chaque fois, un comité travaille depuis plusieurs mois pour que la fête soit

belle, ses membres méritent donc votre attention.

Je vous souhaite une bonne entrée dans la saison printanière et de belles Fêtes de Pâques.

Christine Chevalley,
Syndique



DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

Dans sa séance du 4 décembre 2017, le Conseil communal de Veytaux a :

- adopté le budget communal pour l'année 2018, tel qu'amendé et sous-amendé;
- adopté le budget 2018 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL);
- adopté le budget 2018 du Fonds culturel Riviera.

Les prochaines séances auront lieu à 20h00 dans la salle du Conseil communal, Bâtiment du They 1. Elles sont ouvertes au public.

- 30 avril 2018
- 11 juin 2018
- 10 septembre 2018
- 29 octobre 2018
- 3 décembre 2018

FETE DES VOISINS IMMEUBLES EN FETE

La célébration de la Fête des Voisins est l'occasion de créer un environnement chaleureux et convivial entre voisins pour lutter contre l'isolement, renforcer les relations de proximité et contribuer à la cohésion des quartiers.

La prochaine édition aura lieu le 25 mai prochain. Si vous souhaitez organiser une fête, n'hésitez pas à contacter le greffe municipal qui pourra vous guider dans les démarches.



KIOSQUE DU PORT DU CLOS DE CHILLON

Décès accidentel de Madame Françoise Prédi Tenancière du kiosque

La fin de l'année 2017 a été endeuillée par une bien triste nouvelle, celle du décès accidentel de Madame Françoise Prédi. Par ces quelques lignes, la Municipalité tient à lui rendre hommage.

Madame Prédi, pour bon nombre d'entre nous surnommée « Dame Françoise », a depuis mai 2009 su rendre ce petit coin de paradis accueillant. De par son enthousiasme, son esprit novateur et son tempérament de battante, elle a su développer la notoriété de cette buvette.

Nouvelle gérante à partir du 1^{er} avril 2018

Suite à la disparition de Madame Françoise Prédi, la Municipalité a recherché un nouveau gérant pour l'exploitation de ce point de vente, afin qu'il puisse être ouvert dès les beaux jours.

Un appel d'offres public a été lancé, auquel une trentaine de personnes ont déposé un dossier de candidature.

Pour la Municipalité, le choix du nouveau gérant a été relativement difficile, car plusieurs d'entre eux présentaient des concepts intéressants et innovants.

Toutefois, à l'issue d'une deuxième audition, la Municipalité a décidé de retenir la candidature de

Madame Antonieta Barbosa qui, pour certains d'entre vous, ne sera pas inconnue. Madame Barbosa a en effet collaboré pendant plusieurs années avec Madame Prédi.

Madame Barbosa s'est engagée à faire perdurer l'ambiance qui a régné jusqu'à ce jour au port, tout en y offrant des mets préparés par ses soins. Elle entend également organiser des manifestations ponctuelles, sur des thèmes variés.

La Municipalité lui souhaite d'ores et déjà plein succès et beaucoup de satisfaction dans cette nouvelle aventure !

SEANCE D'INFORMATION AVEC L'OFFICE FEDERAL DES

ROUTES : JOINTS BRUYANTS DU VIADUC DE CHILLON

Lors des récents travaux de réfection du viaduc de Chillon sur l'autoroute A9, entre Veytaux et Villeneuve, de nouveaux joints ont été installés aux extrémités pour répondre aux exigences liées aux séismes. Ces joints, très bruyants selon de nombreux habitants, ont occasionné plusieurs plaintes de riverains immédiats de ce tronçon autoroutier, dont une pétition, signée par 103 Veytausiens.

L'Office fédéral des routes (OFROU) a mis sur pied, en collaboration avec les Communes de Villeneuve et de Veytaux, une séance d'information pour présenter les études et campagnes d'investigations qui ont été menées en vue de mettre en œuvre des mesures d'amélioration. Plusieurs centaines de riverains concernés ont été invités à suivre une présentation préparée par les collabora-

teurs de l'OFROU et à poser leurs questions.

Le 10 janvier 2018 à 19h30, à la salle de gymnastique du Collège-Lac à Villeneuve, une trentaine de personnes ont participé à cette soirée lors de laquelle des explications techniques ont été données sur les travaux effectués et sur la suite qui sera apportée à cette problématique de bruits. L'OFROU a ainsi pu expliquer le principe de propagation du bruit et a proposé une série de mesures à mettre en œuvre à court terme. Il s'agit principalement de mesures constructives visant à fermer les ouvertures pour diminuer les émissions sonores dans les zones d'extrémité du viaduc. Après un exposé d'une heure trente, de nombreuses questions ont été posées aux orateurs par les personnes présentes.

GRUPE DES AINES DE

MONTREUX-VEYTAUX

Les prochaines rencontres du groupe des aînés auront lieu à 14h30 au Centre paroissial d'Etraz, rue du Marché 10 à Montreux comme suit :

- **4 avril** : « Bon pour la tête, bon pour le corps » avec Mme Marika Giczi, animatrice "Mind and Body".
- **3 mai** : papet vaudois et rôtis bernois, avec les grappeurs du Dézaley
- **7 juin** : sortie annuelle

SANTE

Où aller en cas de problème de santé ? A qui s'adresser ? Ci-après un récapitulatif des solutions d'urgence existantes, alors que de nouvelles possibilités voient le jour dans la région.

HOPITAL RIVIERA

En attendant l'ouverture du futur Hôpital Riviera-Chablais à Rennaz, les sites du Samaritain à Vevey et l'hôpital de Montreux accueillent le public 24h sur 24, 7 jours sur 7 :

- **Montreux** : 021 966 66 66 Urgences adultes (chirurgie, urologie, traumatologie) ;
- **Vevey, Samaritain** : 021 923 40 00 Urgences enfants (médecine générale, chirurgie) et adultes (médecine générale, ORL, gynécologie).

CLINIQUES PRIVEES ET CABINETS MEDICAUX

- **Centre médical d'urgence à la Grand-Rue, Montreux**
Un centre médical d'urgence « non vital » a ouvert ses portes à la Grand-Rue. Possibilité de s'y rendre avec ou sans rendez-vous
Horaires : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 19h ; le samedi de 9h à 13h.

Groupe médical Viva SA,
Grand-Rue 80, 1820 Montreux.
021 963 40 74.

- **Polyclinique, CIC Riviera à Clarens**

Dès le 8 janvier 2018, une polyclinique médico-chirurgicale a ouvert ses portes au cœur de la nouvelle clinique CIC Riviera à Clarens, pour les petites urgences médicales, chirurgicales et de traumatologie. Avec ou sans rendez-vous

Horaires : du lundi au vendredi, de 7h à 19h

Clinique CIC Riviera, rue du Lac 92, 1815 Clarens. 021 989 28 60.

- **Polyclinique à la gare de Montreux**

Dès juin 2018, une polyclinique médicale du groupe Santé 9 SA ouvrira au niveau du Quai 1 de la gare de Montreux, avec service de radiologie et laboratoire d'analyses sanguines. Les horaires seront définis ultérieurement.

SOINS ET/OU HOSPITALISATIONS EN CLINIQUE PRIVEE

Certaines cliniques privées accueillent également – pour des soins ambulatoires, voire même pour une hospitalisation - les patients qui n'ont que l'assurance

de base, selon la LAMal (Loi fédérale sur l'assurance maladie).

A Montreux, ce sont :

- **Le Centre CIC de Clarens**

Cette clinique privée soigne tous les patients, quelle que soit leur couverture d'assurance. L'hospitalisation est possible pour tous, et ce en chambres individuelles.

Clinique CIC Riviera, rue du Lac 92, 1815 Clarens.

021 989 28 28.

- **La Prairie et son secteur ambulatoire**

Les patients « LAMal » ont accès à tous les cabinets médicaux, et les séjours ambulatoires, c'est-à-dire ne dépassant pas une journée, sont pris en charge par l'assurance de base.

Clinique La Prairie, rue du Lac 142, 1815 Clarens.

021 989 33 50.

- **La Clinique Valmont**, par son secteur ambulatoire de réadaptation.

Clinique Valmont, route de Valmont, 1823 Glion.

021 962 35 35.

GROUPES DE PRIERES ET PARTAGE DANS LA PAROISSE



Prier seul dans le secret de sa chambre est un aspect de la vie spirituelle que les évangiles nous encouragent à vivre, mais aussi à nous retrouver ensemble pour partager nos fardeaux et nos joies. Prier ensemble à plusieurs permet de redynamiser notre foi et la vie communautaire. Pour cela, il existe plusieurs groupes dans notre paroisse qui se retrouvent régulièrement et qui sont prêts à vous accueillir :
Tous les lundis à 16h00, à Montreux, avenue du Casino 33, chez Francine Aubort.
Tous les jeudis à 9h30, à la chapelle de Veytaux, avenue des Falquières .

Groupe de partage et prière avec
Pierre Loup, 079 626 12 11.

FETE AU VILLAGE - RESERVEZ ET BLOQUEZ LES DATES DES 22 ET 23 JUIN 2018

La Fête au Village 2018 approche à grand pas, le comité est à pied d'œuvre depuis plus d'une année pour que cette manifestation quinquennale reste dans les mémoires de chacun. Il y en aura pour tout le monde : cortège avec les écoles de Veytaux, Collonge et Glion, course à pied à travers le village, conférence sur l'histoire de Veytaux au travers d'anecdotes d'une famille aujourd'hui disparue, parcours didactiques dans les bois de Chillon sur les traces des foulteaux en collaboration avec le Parc Naturel Régional Gruyère Pays-d'Enhaut, groupes de rock et de jazz sur deux scènes de musique, village gourmand pour vous faire découvrir ou redécouvrir les caves et partager quelques spécialités préparées par les sociétés locales et surtout l'ambiance à nulle part égalée de ce village transformé pour la circonstance.

Plus de renseignements sur www.fevi18.com ou sur la page FB fevi18.

PERMACULTURE

La permaculture au potager permet un jardinage durable et se pratique sur des buttes de terre. Eviter d'arroser et de labourer, récolter ses graines, amender le sol sans intrant, soigner les légumes avec des purins végétaux, profiter des auxiliaires, des plantes compagnes, la permaculture est plus productive (abondante) que le jardinage classique ou en carrés.

Dans notre commune, deux buttes ont été aménagées sur des bandes situées derrière le collège (jardin des écoles). La Municipalité de Veytaux met volontiers à disposition de quelques passionnés cette surface dédiée à la permaculture.

Si vous êtes intéressé/e à vivre cette expérience, vous voudrez bien vous adresser au greffe municipal.



PROCHAINES MANIFESTATIONS

26 avril 2018 à 20h00
Rue du They 1

Assemblée générale de
Pro Veytaux

5 mai 2018 dès 9h00
Place du Village

Marché aux fleurs

14 mai 2018
Rue du They 1

Réception des nouveaux
résidents et citoyens

25 mai 2018

Fête des Voisins -
Immeubles en Fête

31 mai 2018

Sortie des Aînés

22 et 23 juin 2018

Fête au Village

8 septembre 2018
à 20h00, Rue du They 1

Pièce de théâtre
« Il faut le boire »

1er décembre 2018
Rue du They 1

Soirée annuelle de
la FSG Chillon

JUBILES

La Municipalité présente ses meilleurs vœux de santé et toutes ses félicitations à :

Madame **Yvonne Girardoz** qui a fêté ses
90 ans le 9 mars 2018



A TOUTE LA POPULATION,

